

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1017 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre : Retraité

Nom & Prénom : Dassi Ilham

Date de naissance : 11/05/52

Adresse : Residence JALISI

Basse Sidi

Tél. 067327812

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 09/01/20

Nom et prénom du malade : Dassi Ilham

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Bruxisme

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/07/16	09/07/16		600,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SOULAM YOUSRA LABABIL LOU Rés «les Jardins de Califorme 21 Bd. de Fes Imm 1 Califorme 21 952. Tel: 05.22.21.98.90	9.5.22	9.00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire TADDART Abdelhafid Pharmacie 022 83 66 10 05 022 83 55 12	11/11/2010	B1810-1	1500,00Dhs

AUXILIARIES MEDICALS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

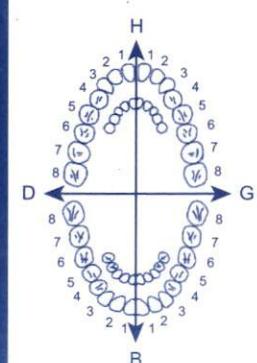
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODE.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



SAMU

انفاذ

Docteur :

Casablanca, le : 09/05/20

NPS phenolite. CPE.

fibro

Diners, 19-Inn, (PA) Amer

ART. 111. Art.

جامعة تونس
جامعة طبية

PITH

۱۷۹

Mr. H. A. C.

ct 1971 or 1972

مختبر تدارت
Laboratoires Médicaments

الختبارات المخبرية
Laboratoire TADDART d'Aljaj
Abdelhay EL-OKA
Charnaciien Bidlor
Taddart - 20100
66 1105
85 5

Abu Pharr,
189, Route Tadda
Tel.: 05 22 83 66 11
Fax: 05 22 85 5
Ahmed Sane

Dr. EL AKROUD Abdessam
Médecin Généraliste

 0522 98 98 98 - 0522 25 25 25



Si le caducé n'est pas argenté,
merci de signaler la fraude ou SAMU

Résidence Soumaya, 5 rue Galien
Casablanca 20360, Fax : 0522 43 04 43
E-mail: samumaroc@gmail.com - E-mail: samumaroc2@gmail.com - site www.samu.ma



مختبر «تدارت» للتحاليل الطبية

Laboratoire «Taddart» d'analyses médicales

الدكتور عبد الحفيظ العكاشي Dr. Abdelhay EL OKACHI

Pharmacien Biologiste
Diplômé de l'Université de Bordeaux
Ex. chef du Laboratoire de Biochimie CHU de Casablanca

CES de Biochimie,
d'Hématologie,
d'Immunologie,
de Parasitologie,
de Bactériologie,
& Virologie cliniques,
Certificat de reproduction
humaine

Casablanca le 19 mai 22

Madame DADI ILHAM

MUT20

FACTURE N°	50431
------------	-------

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	65	
Taux de Prothrombine (contrôle TTT AVK -----)	B	25	
Temps de céphaline active -----	B	40	
Fibrinogène -----	B	40	
D-Dimères -----	B	300	
Glycémie (à jeûn) -----	B	30	
Hémoglobine glycosylée HPLC -----	B	70	
Urée -----	B	30	
Créatinine -----	B	30	
Cholestérol total -----	B	30	
Cholestérol HDL -----	B	50	
Cholestérol LDL -----	B	50	
Triglycérides -----	B	60	
Transaminases -----	B	90	
Ferritine -----	B	200	
Vitamine D -----	B	300	
Parathormone intacte -----	B	300	
Protéine C réactive -----	B	100	Total : B 1810

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER		1 700,00 DH	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Sept Cents Dirhams

مختبر تدارت للتحاليل الطبية
Laboratoire TADDART d'Analyses Médicales
Abdelhay EL-OKACHI
Pharmacien Biologiste
189, Route Taddart - 20100 Casablanca
Tél. : 05 22 83 66 11 / 05 22 83 88 33

189, Bd. Al Hachmi Al Filali «Ex Route Taddart» - 20100 - Casablanca Fax: 05 22 85 55 22

Tél.: 05 22 83 88 33 / 05 22 83 66 11 - Fax : 05 22 85 55 22 - E-mail : lab.taddart@gmail.com - INPE : 093001337
Autorisation 1960 - RC : 198322 - Patente 36376624 - IGR : 52900670 - ICE : 001534856000004 - CNSS : 1210640

LABORATOIRE TADDART D'ANALYSES MEDICALES

189, Route Taddart - Casablanca Tel: 0522 836 611 / 838 833 Fax: 0522 855 522

Date : 19/05/2022

C.D. : 22E427

Patient : Madame DADI ILHAM

C.P. : 5972

Médecin :

Organisme : MUT20

NET A PAYER	AVANCE	SOLDE
1 700,00 DH	0,00 DH	1 700,00 DH

NFS TPINR TCA FIB DDIM GLY HBA1C U CRE CT HDL LDL TRIG
TRA FERRI VITD PTH CRP



SAMU

أَنْجَاد

Docteur :

Casablanca, le : 09/05/2002

PHARMACIE SOULAIMA

YOUSRA LAHBABI LAHLOU
Rés « Les Jardins de Californie 2 »
Bd. de Fes Imm 1 Californie
Casa. Tél: 05.22.21.98.94

Dossi

PPV: 79DH70
PER: 11/23
LOT: J3283

LIMITLESS
ZINC
25mg

4) Th c all
7 x 13.

79,70

1) Aspergic 100

1 sach 1 mois

31
PPV: 10DH30
PER: 01/25
LOT: L326

10,30
90,00

4) V/H
21/11
6 -

0694210851

Dr. EL AKROUD Abdessamad
Médecin Généraliste

0522 98 98 98 - 0522 25 25 25

Résidence Soumaya, 5 rue Galien
Casablanca 20360, Fax : 0522 43 04 43

E-mail: samumaroc@gmail.com - E-mail: samumaroc2@gmail.com - site www.samu.ma



Si le caducé n'est pas argenté,
merci de signaler la fraude ou SAMU



SAMU

إنقاذ

Docteur :

Casablanca, le : 09/05/16

Ilham
Deli
Noule d'hôpital

Consultation à domicile = 600 DH

Dr EL ABOUDI Hassanid
Medecin Generaliste

0522 98 98 98 - 0522 25 25 25

Résidence Soumaya, 5 rue Galien
Casablanca 20360, Fax : 0522 43 04 43

E-mail: samumaroc@gmail.com - E-mail: samumaroc2@gmail.com - site www.samu.ma



Si le caducé n'est pas argenté,
merci de signaler la fraude ou SAMU